

Compte rendu
Réunion du bureau du Conseil de Quartier Faubourg Montmartre
Mardi 21 décembre 2021
Mairie du 9^e et distanciel

Présents : Laure HAMONIAUX, Philippe LOEB, Paulina ZIDI, Bruno SASSON, Ariane LEMIEUX, Marie-Tiphaine FRANCOIS-DAINVILLE, Julia COTTIN, Laetitia VIALLE, Christine DE LA NOUE, Thierry LA FRAGETTE, Thierry DURAND, Alexis GOVCIYAN, Delphine CARON.

Excusés : Jacqueline LELIÈVRE, Olivier LAMBERT

1) Intervention d'Alexis GOVCIYAN

Point sur les derniers conseils de Paris et le conseil d'arrondissement du 9^e.

1.1 Conseil d'arrondissement

Les délibérations mises à l'ordre du jour concernaient notamment l'attribution de subventions et le programme des logements sociaux.

- Au 41 rue de Trévisse : programme de rénovation de 24 logements sociaux RIVP pour 206 460 euros
- Au 13 rue Richer : réalisation d'un programme de conventionnement de 17 logements sociaux ; location par bail emphytéotique à la RIVP

Concernant la régulation des meublés touristiques et la modification du règlement municipal, Delphine BÜRKLİ a présenté un vœu visant à instaurer un critère contraignant les propriétaires de locaux commerciaux à effectuer des travaux d'insonorisation (s'ils le convertissent en meublé touristique) puis un autre visant à préciser et renforcer les pouvoirs des maires d'arrondissement dans les autorisations de conversion de locaux commerciaux en meublés touristiques.

1.2 Conseil de Paris

- Débat puis vote du budget : dette ; loyers capitalisés permettant artificiellement de boucler le budget à l'équilibre
- Renouvellement à venir du contrat de production et de distribution de la chaleur urbaine à Paris. Lancement d'appels d'offres en 2022, négociations 2022-2023, décision au printemps/été 2024 et début du nouveau contrat en 2025. Le type de structure retenue est une société d'économie mixte à opération unique SEMOP.
- Urgence climatique : 755 millions seront attribués pour l'environnement en 2022. Pour faire face aux défis climatiques, la Ville s'est dotée d'une nouvelle direction dédiée à la transition écologique et au climat la Direction de la Transition Écologique et du Climat (DTEC). À noter la montée en puissance de l'Académie du Climat pour informer et former les jeunes sur les défis climatiques
- Par ailleurs, le conseil de Paris s'est penché sur le nouveau règlement du temps de travail qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2022 ; ceci en application de la loi sur la transformation de la fonction publique qui précise que le temps de travail est réalisé sur la base d'une durée annuelle de travail de 1 607 heures. Aussi, Paris doit passer de 33 à 25 jours de congés annuels puis 2 jours de fractionnement. Par ailleurs, les agents pourront générer 24 jours de RTT par an. La création d'une sujétion ville capitale réduisant de 3 jours supplémentaires le temps de travail a été retoqué par le Tribunal Administratif mais est en attente de décision au fond attendue au premier trimestre 2022.

Afin de présenter le nouveau dispositif policier des Groupes partenariats opérationnels (GPO), A. GOVCIYAN propose aux membres d'inviter le commissaire du 9^e M. Thibaut ANGÉ lors de la prochaine réunion du 4 janvier.

2) Point budget

Lors des précédentes réunions, les membres étaient invités à réfléchir à l'utilisation du reliquat de leur budget de fonctionnement. Trois associations avaient été identifiées : Aux captifs la Libération, Ordre de Malte et Croix rouge dont voici les projets :

- Aux captifs la libération utiliserait le budget pour la formation des bénévoles terrain de leur antenne du 9^e (formation d'une quarantaine de bénévoles par an)
- L'Ordre de Malte utiliserait le budget pour le financement de kits d'hygiène féminine et masculine et l'achat de denrées (pour le petit déjeuner ou pour la soupe qu'ils offrent entre janvier et mars)
- La Croix rouge utiliserait le budget pour l'achat de produits et nourritures adaptés aux nourrissons (dans le cadre de leur projet « Femmes et enfants en situation de grande précarité »).

Les membres trouvent les projets complémentaires et votent à l'unanimité l'attribution de 734 € à chacune des trois associations.

3) Propositions d'actions de Laetitia VIALLE

3.1 Atelier fresque du climat

C'est un atelier participatif de 3h en présentiel ou distanciel qui consiste à manipuler des concepts du rapport du GIEC pour comprendre les mécanismes à l'œuvre dans le réchauffement climatique. L. VIALLE se propose d'animer l'atelier. Cet atelier coûte 1 500 €. Une fois formé, les membres deviendraient à leur tour formateurs.

Il existe aussi un atelier à destination des élus qui s'appelle le « Mandat du climat ».

3.2 Ateliers zéro déchets en partenariat avec l'association Zéro Waste Paris

Il serait intéressant d'organiser un atelier de réduction des déchets (différent du recyclage des déchets). Cela pourrait se faire un parallèle d'un Repair Café ?

3.3 Développer les marchés alimentaires

Il est indispensable de créer de nouveaux marchés alimentaires. La rue Sainte Cécile avait été identifiée et la mairie du 9^e avait voté un vœu et introduit le dossier. A. GOVCIYAN rappelle que le processus avec la Mairie du Paris avait été engagé mais force est de constater qu'il n'y a pas encore eu de suite.

D. CARON doit se renseigner auprès de JB. GARDES, adjoint au Maire, en charge notamment de ce sujet.

Les membres souhaitent présenter un vœu lors d'un prochain conseil d'arrondissement pour renouveler le besoin impérieux de ce marché. Ils soulignent que cela contribuerait à redonner vie au quartier Trévisé.

L'idée est également lancée d'organiser un événement festif, une fête de quartier, autour d'un marché de producteur.

Note post-réunion de JB. GARDES :

Il y a deux projets de création de marchés alimentaires :

- Marché alimentaire rue Sainte Cécile
- Marché primeurs rue de la Trinité

En fin d'année dernière, la Mairie de Paris a retardé la mise en place du marché rue Sainte Cécile alors qu'ils avaient validé l'idée et s'étaient même déplacés avec les équipes de la Mairie du 9^e sur place en 2019.

Nous les relançons régulièrement pour que le sujet aboutisse au plus vite.

3.4 Actions autour des nuisibles au square Montholon

Une action conjointe avec le CQ Anvers-Montholon est évoquée. Pourquoi ne pas envisager des actions de sensibilisation sur le terrain (à la réouverture du square) en collaboration avec V. CHETOUANI, le responsable propreté du quartier Anvers-Montholon ?

4) Évènements 2022

Lors de la dernière réunion, les membres étaient invités à réfléchir aux évènements qu'ils souhaitent organiser en 2022.

Les membres souhaitent étudier la faisabilité d'organiser un évènement autour d'un marché de producteurs locaux. Un groupe de travail composé de P. ZIDI, A. LEMIEUX et L. HAMONIAUX est monté pour travailler sur le sujet.

5) Informations communication

Présentation de la plateforme numérique <https://paris9avivre.com/>. Cette plateforme a été conçue pour permettre aux habitants et usagers du 9^e d'avoir connaissance et accès aux offres associatives, culturelles, sportives, artisanales et commerçantes de l'arrondissement.

6) Budget participatif 2022

Le dépôt des projets pour le budget participatif aura lieu du 5 au 25 janvier 2022.

Les membres se demandent si le YMCA à l'intention de représenter son projet de rénovation (projet soumis au vote des habitants en septembre 2021 mais non lauréat).

A. GOVCIYAN se propose de prendre contact avec la direction pour se renseigner.

La création des cours OASIS est-elle éligible au titre du Budget participatif ?

Note post-réunion : la Mairie du 9^e rénove les cours d'école à raison d'une par an (pour un budget d'environ 500 000€). Les écoles maternelles et élémentaires Blanche (2021), Bruxelles (2022) et Chaptal (2023) sont déjà prévues.

7) Prochaines réunions de bureau

Afin d'avoir une meilleure visibilité à l'année des réunions de bureau, voici le calendrier pour le 1^{er} semestre 2022. Les réunions se tiendront à la Mairie du 9^e de 19h à 21h :

- Mardi 4 janvier
- Mercredi 2 février
- Mercredi 9 mars
- Lundi 4 avril
- Jeudi 12 mai
- Mercredi 8 juin